



Centre Communal d'Action Sociale
Ville de Tours



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-04

Séance du 3 février 2023

Date de convocation : 30/01/2023 L'an 2023, le 03 février 2023 à 9h, le Conseil d'Administration du CCAS de la ville de Tours, dûment convoqué par sa Vice-Présidente, s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs en exercice : 17

Administrateurs présents : 12/17

Administrateurs votants : 16/17

Présents : 12/17

Pouvoirs : 04/17

Excusés : 01/17

Étaient présents : Mme MOUSSOUNI ; Mme WANNERROY ; Mme BLET ; Mme DARIES ; M. BRUN ; M. PIERRE ; M. MUSSARD ; M. FLEISCH ; M. OREAL ; Mme BECARD ; Mme MAUDUIT et Mme SERRA.

Avaient donné pouvoir : M. le MAIRE à Mme MOUSSOUNI ; Mme QUINTON à Mme DARIES ; Mme LE CORRE à Mme BECARD ; Mme LEVAVASSEUR à M. BLET.

Étaient absentes excusées : Mme CABANNE.

Tome 1 - N°23-04 - OBJET : Gestion administrative du Personnel.

-Transformation de poste :

Dans le cadre de la politique des ressources humaines, Il convient de transformer le poste ci-dessous de la manière suivante :

Le poste n°7813, relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux en un poste relevant du cadre d'emplois des agents de maîtrise, (budget Général)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration valident la transformation de poste précitée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour le Maire, Président du CCAS
Et par Délégation
La Vice-Présidente,



Rachel MOUSSOUNI

